

FIX' info

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE FIXIN

NOVEMBRE 2003 N°90



Photos : PNC

> SOMMAIRE

> MESSAGE	p 1
> LA VIE DU VILLAGE	
▶ Coup de contes	p 2
▶ La nouvelle signalétique sur l'Esplanade François Rude	p 2
▶ Les Echos du Conseil	p 3 à 7
▶ Le Marathon de la Route Touristique des Grands Crus	p 7
> ACTUALITES SOCIALES ET SCOLAIRES	
▶ Quand sonne l'heure de la rentrée	p 8
▶ Activités loisirs enfance jeunesse à Couchey	p 9
▶ Le centre socio-culturel de Gevrey	p 10
> TEMPS LIBRE	
▶ Comité des Fêtes	p 11
▶ Les Anciens Combattants et Mobilisés de Fixin	p 11
▶ Union Sportive de Fixin	p 12
▶ La Paulée bat son plein	p 12
▶ Le Petit Théâtre de la Côte	p 13
▶ Allegria	p 13
▶ Gevrey-Fixin-Benin	p 14
▶ Le Club Amitiés Loisirs	p 14
▶ L'Amicale de pétanque Fixin-Brochon	p 15
> COULEURS LOCALES	
▶ Analyse des Eaux	p 16
▶ Exposition au Musée	p 17
▶ Les Journées du patrimoine	p 17
> ETAT CIVIL	p 17
> INFOS PRATIQUES	
▶ Brèves	p 18
▶ Fiche d'infos pratiques à conserver	p 19



MESSAGE

Après la démission du Maire, Laurent Danguis, annoncée au Conseil Municipal du 21 octobre 2003, puis du premier adjoint Guy Coquet et de trois conseillers municipaux : Geneviève Curie, Alain Basiletti et Maurice Guenot, des élections municipales complémentaires sont nécessaires. Elles auront lieu les dimanches 7 Décembre et 14 Décembre.

Six conseillers municipaux sont à élire.

Le Conseil Municipal ainsi complété

élira le Maire et les adjoints.

*Les élus : Geneviève Peltier (2^{ème} adjoint, maire par intérim),
Nourédine Rabouh (3^{ème} adjoint), Jean Debien (4^{ème} adjoint),
Brigitte Bernard, Sylvie Brun, Christian Calais, Paul Caldini,
Valérie Decard, Bernard Steyer*



> COUP DE CONTES

Prenez les murs gris d'un village minier, quelques mots d'allemand, un facteur obstiné, quelques verres de mirabelle, une rue rebaptisée, un amoureux français, une cuisinière, des vols au vent, une ruelle de Paris et une bouteille de Fixin à 32 francs 50...

Ajoutez le regard d'une petite fille sur la vie de sa grand-mère...

Voilà, le décor est planté et c'est celui de toute une vie : 2 heures pour retracer l'histoire d'Alwine FICHENICH, sa jeunesse, son mariage avec Nicolas, la solitude de sa vieillesse...

A travers l'histoire d'Alwine et les autres récits

d'un pigeon voyageur, Sophie WILHELM fit découvrir au public son incontestable talent de conteuse et son sourire chaleureux.

Les spectateurs enthousiasmés félicitèrent l'artiste autour du verre de l'amitié...

Les bibliothécaires

> NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR L'ESPLANADE FRANÇOIS RUDE



Quel Fixinois n'a jamais entendu une phrase de ce type ? :

Où sont les « 100 marches » ?

On a entendu parler d'un Musée, est-ce là ?



Nous sommes invités à un mariage à la salle de la Charmotte, pouvez-vous nous indiquer la direction ?

Tout cela devrait maintenant faire partie du passé.

Une signalétique a été mise en place début octobre et déjà le gardien du Musée signalait une meilleure fréquentation : coïncidence ? Peut-être, mais il

est certain que l'accueil du touriste se trouve amélioré. Le panneau général et les trois petits panneaux directionnels ont été réalisés par l'atelier de production de l'O.N.F. à Ternant. Coût : 1 250 € T.T.C.

Cette réalisation doit être complétée par une signalisation du bâtiment de la Charmotte. Le Conseil Municipal a souhaité que les deux salles actuellement désignées salle polyvalente et caveau soient renommées de manière plus originale. Les propositions faites au Conseil Municipal de mai 2003, à savoir « Les Orchis » et « Les Sarments » n'ont pas enthousiasmé.

Aussi, nous faisons appel à votre imagination pour suggérer d'autres noms pour chacune de ces deux salles : vous pouvez faire part de vos idées à la Mairie

Boîte aux lettres, e-mail : mairiedefixin@wanadoo.fr, Téléphone : 03 80 52 45 52.

Geneviève PELTIER



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Cette rubrique a pour objet de vous signaler les principaux sujets qui ont été évoqués lors des 3 derniers conseils municipaux (juillet, septembre et octobre 2003) et de vous faire part de quelques décisions prises par les élus. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à lire les comptes-rendus des réunions du conseil qui sont affichés aux différents panneaux officiels de la commune.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

> Contrairement aux statistiques de l'Office du Tourisme de Gevrey qui font apparaître une baisse de fréquentation (32 % de visiteurs en moins), le musée a accueilli 1634 visiteurs (soit le même nombre que l'année dernière à 10 près).

L'Office du tourisme incite la population à venir visiter les expositions qui ont lieu régulièrement dans la salle de réception de la mairie de Gevrey et mettant à l'honneur des artistes locaux. (CM 21/10/03)

> Un compte rendu de l'assemblée générale de l'**Association Cantonale pour les Retraités et les Personnes âgées** est présenté. (CM 21/10/03)

> La date du repas du CCAS est fixée au dimanche 14 mars 2004. (CM 21/10/03)

CIRCULATION, STATIONNEMENT

Signalisation

> **Une proposition concernant :**

- la mise en place d'un panneau impasse rue du Poirier-Bâtard
- l'indication sous les panneaux « nom de rue » des numéros des maisons rue Gaston Liégeard est faite. (CM 16/09/03)

Une étude et des devis concernant la signalisation des impasses et des numéros dans les impasses dans le lotissement des Sarrottes et à l'esplanade François RUDE est présentée. Le conseil n'approuve pas la taille des panneaux proposés et d'autres entreprises seront sollicitées. (CM 21/10/03)

Sécurité

> La vitesse excessive d'automobilistes descendant la rue de la Mossière en direction du rond-point de la Route de Beaune est signalée au Conseil. Le problème sera soumis à la DDE étant donné qu'il s'agit d'une route départementale. (CM 21/10/03)

ENVIRONNEMENT

Tremblement de terre

> Non-reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune suite au tremblement de terre après une démarche de la commune. (CM 27/09/03)

Point sur l'étang

> Deux dossiers en cours auprès des assurances : dossier pollution et dossier vandalisme. Pollution : estimation des dépenses : **4 863,25 €** ; montant du remboursement de l'assurance : **3 363,25 €**.

Vandalisme : estimation des dépenses concernant les diverses remises en état : **17 914,53 €** pour un remboursement de **4 024,01 €**.



ENVIRONNEMENT (suite)

Décision à l'unanimité du Conseil municipal :

- De réparer le moine aux moindres frais.
- De refaire le ponceau à l'aide de buses ciment afin de le rendre moins vulnérable au vandalisme.
- De procéder à la remise en état du système électrique. (CM 16/09/03)

> La réparation du moine de l'étang est effectuée. Un devis de réparation du pont par le SICODI pour un montant de 1684 € est accepté à l'unanimité par le conseil. (CM 21/10/03)

Affouages 2003

> Après les propositions du comité consultatif BOIS/ETANG/PLATEAU, le conseil décide à l'unanimité de fixer le prix du lot à 30 € et approuve les dates suivantes :

15/11 : fin des inscriptions

19/11 : marquage des filets

22/11 : tirage au sort des lots en mairie à 11 h. (CM 21/10/03)

FINANCES

Subvention

> Subventions du Conseil Général de 3 287 € pour la mise en place de la « zone 30 » accordée par le biais des amendes de police, et de 15 400 € pour l'aménagement du carrefour entre la rue Tona et la rue de la Maladière. (CM 27/09/03)

Redevance Gaz de France pour occupation du domaine public

> Conformément à l'article 5 du cahier des charges de gaz de France le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la somme de 585.99 € correspondant à la redevance annuelle de fonctionnement R1 pour 2003. (CM 16/09/03)

Remboursement assurance GROUPAMA

> Suite à l'accident survenu au rond point en date du 21 avril 2003 le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le remboursement de 3 773.21 € en règlement des dommages causés. (CM 16/09/03)

Remboursement assurance Gras Savoye

> Le conseil accepte à l'unanimité, le remboursement de GRAS SAVOYE d'un montant de 17 281,39 € correspondant au règlement des indemnités journalières qui sont dues à la collectivité pour arrêt maladie (CM 16/09/03)

> Versement du Conseil Général d'une indemnité de 1 360 € pour les terrains cédés au chemin des Etangs. (CM 16/09/03)

Modification du contrat VILLASSUR 2 :

- > Les modifications du contrat suivantes sont discutées :
- réévaluation de la franchise sur le mobilier urbain
 - augmentation de 15 % de la cotisation annuelle

En l'état actuel des choses, le conseil accepte à l'unanimité ces modifications au contrat. (CM 21/10/03)

Remboursement des spots de l'église de Fixey

> Le conseil accepte à l'unanimité le remboursement de 2 166,65 € en règlement du vol des spots de l'Église de FIXEY (franchise : 370,02 €). (CM 21/10/03)



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Désignation du représentant communal devant siéger au collège électoral pour élire les délégués du comité syndical du syndicat mixte du SCOT dijonnais.

Monsieur Jean DEBIEN, seul candidat, est élu en qualité de représentant de la commune de FIXIN, adjoint au maire par vote à bulletins secrets par 10 oui, 3 non, 1 blanc. (CM 16/09/03)

SICODI

> Réunion organisée au siège du SICODI avec les responsables de la DDE, pour l'implantation du mini-giratoire situé au carrefour de la rue Jules Violle et de la rue Tona.

> Réunion qui a eu lieu au SICODI concernant un projet de gestion de l'eau. (CM 16/09/03)

TRAVAUX

Réhabilitation du bâtiment 35, route des Grands Crus

> Procédure négociée

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres le 17 juillet 2003 avec pour objet l'ouverture des premières et secondes enveloppes des différents plis reçus en mairie et après étude de la validité des offres présentées, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 juillet 2003 pour retenir les lots correspondants au CCTP à savoir :

Lot 1 - Gros-œuvre : entreprise POLI

Lot 6 - plâtrerie, isolation, cloisonnement, faux plafond : entreprise R2P

Lot 8 - chauffage : entreprise JCB

Lot 10 - peinture tentures : entreprise BAFFY

Lot 11 - serrurerie : entreprise MUGNERET

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Les travaux débuteront début septembre. Une réunion de chantier regroupant les diverses entreprises et la Socotec aura lieu au démarrage. Les travaux se dérouleront sur une durée d'environ trois mois. (CM 29/07/03)

Travaux de l'immeuble de la route des Grands Crus

> Une première réunion de chantier s'est tenue en présence de l'architecte et des entrepreneurs. Cette réunion a permis la signature des actes d'engagement, de visiter le chantier et de préciser un certain nombre de problèmes en particulier concernant le plancher du deuxième étage. Des devis pour les solutions possibles sont demandés. (CM 16/09/03)

> Suite à la nécessité de renforcement du plancher du 2^{ème} étage de ce bâtiment, 2 solutions possibles et leur récapitulatif chiffré sont présentés. Une option de renforcement :

« bois » pour un montant de 13 992,08 €

« béton » pour un montant de 16 236,54 €

Le conseil vote et retient à l'unanimité la solution « bois ». (CM 21/10/03)

> Un nouveau devis concernant les compteurs EDF et GDF est présenté. Les premiers devis établis concernaient les changements des 2 compteurs, mais une nouvelle solution est proposée, à savoir le raccordement au compteur GDF route des Grands Crus, qui permettrait d'éviter des tranchées supplémentaires. (CM 21/10/03)



TRAVAUX (suite)

> Suite à ces deux derniers points entraînant un surcoût par rapport aux prévisions de 7 800 €, le conseil vote à l'unanimité la décision modificative budgétaire suivante : cette somme sera financée par prélèvement sur l'excédent de fonctionnement dégagé au B.P. 2003. (CM 21/10/03)

Fixation du prix des loyers du local commercial et de l'appartement 35 Route des Grands Crus

> Prenant en compte les différentes informations financières concernant les travaux du local commercial et l'appartement 35 Route des Grands Crus, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- de louer le logement de l'immeuble 35 route des Grands Crus 700 € par mois
- de louer le local commercial 350 € par mois
- que le loyer sera payable d'avance le cinq de chaque mois
- qu'un dépôt de garantie est fixé à deux loyers
- d'autoriser le maire à signer les documents correspondants à ces baux.

Le conseil demande qu'une publicité concernant la location du local commercial soit effectuée le plus tôt possible, en notifiant la possibilité de location du logement. (CM 16/09/03)

Point sur la salle des fêtes de « La Charmotte » :

> Bilan de l'état de la salle des fêtes : un constat de dégradations et des travaux à réaliser aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la salle est réalisé.

Il est prévu que le conseil se fixe des priorités et fasse une étude chiffrée des travaux à réaliser. Ceux-ci ne pourront être faits que sur plusieurs exercices budgétaires.

En raison de factures EDF de la salle des fêtes très importantes, environ 7 622 € pour l'année, une étude thermique qui sera faite par EDF et GDF est demandée. (CM 27/09/03)

Ecole

> Les travaux de mise en état de la classe de Monsieur BAILLET ont été effectués. (CM 16/09/03)

Musée

> La cheminée du musée Noisot est fissurée et décollée du mur (suite au tremblement de terre ?), le problème doit être vu le plus vite possible. M. Nedellec et un maçon seront contactés. (CM 27/09/03)

Eglise Saint martin

> Suite aux deux commissions d'appel d'offres, un lot a été déclaré infructueux et est passé en marché négocié.

Les 2 entreprises initiales ont à nouveau soumissionné.

La synthèse de ce dossier concernant la première tranche des travaux est présentée.

LOT	ENTREPRISE RETENUE	
Lot n° 2 : charpente	« Charpentiers de Bourgogne »	26 615,58 €
Lot n° 3 : couverture en laves	« Laviers de Bourgogne »	262 843,72 €
Lot n° 1 : maçonnerie	« Ducherpozat »	118 429,07 €

Total : 407 888,37 €

Estimation architecte : 406 500,00 €

Le conseil donne son accord à l'unanimité. (CM 21/10/03)



URBANISME

> Ordures ménagères : La COMADI informe le conseil municipal que le surcoût d'un ramassage bihebdomadaire des ordures ménagères sur une période de quatre mois (été) est évalué à 2 790 € (coût actuel 23 364 € et coût prévisionnel 26 154 €). Le conseil municipal maintient un seul ramassage par semaine en attendant l'évolution de l'intercommunalité. (CM 29/07/03)

> Présentation du rapport annuel 2002 de gestion du service des eaux et assainissement : les documents de synthèse du rapport annuel 2002 sont consultables en mairie. (CM 21/10/03)

COMITÉS CONSULTATIFS

Comité consultatif BOIS/ETANG/PLATEAU réuni le 07/10/03

Comité consultatif EROSION/VITICULTURE réuni le 01/10/03

Commission FLEURISSEMENT COMMUNAL réuni le 30/09/03

Comité consultatif FLEURISSEMENT INTERCOMMUNAL réunie le 17/10/03

Comité consultatif INFORMATION/COMMUNICATION réuni le 14/10/03

Bernard STEYER

> LE MARATHON DE LA ROUTE TOURISTIQUE DES GRANDS CRUS

Le marathon de la Route Touristique des Grands Crus s'est déroulé samedi 25 octobre sous un temps sec et ensoleillé.

Les nombreux bénévoles présents ont participé activement à la réussite de cette journée. Ils ont assuré le montage des tentes de L'Amicale et de l'Amicale de Pétanque Fixin-Brochon, la mise en place de la

décoration sur la route des Grands Crus à l'aide de fleurs confectionnées par le Club Amitiés Loisirs. Eric et Christine PETREMENT nous ont, cette année, préparé des mets qui ont été servis et appréciés au stand de dégustation.

De nombreux coureurs, supporters et organisateurs ont fait une halte dégustative à notre stand pour nous féliciter et nous remercier de l'accueil qui leur était réservé.

Encore bravo à tous !

Nourédine RABOUH





> QUAND SONNE L'HEURE DE LA RENTRÉE...

Il n'y a pas de changement du côté de l'équipe éducative : à l'école maternelle, Madame LE GALL accueille 22 élèves (3 tout petits, 4 en petite section, 4 en moyenne section et 11 en grande section). Elle est aidée de Michèle ENSELME et Stéphanie PRUDENT, employées municipales. A l'école primaire, Monsieur CHOUMETTE accueille 3 élèves en CP et 10 élèves en CE1. La classe de Monsieur BAILLET comprend trois niveaux : 8 CE2, 7 CM1, 3 CM2.

Cet été, les travaux de réfection se sont poursuivis dans les deux écoles : la classe occupée par Monsieur Baillet a été refaite, ainsi que le couloir correspondant. Les sanitaires de la maternelle ont été repeints.

Souhaitons une bonne poursuite de l'année scolaire à tous les enfants et à l'équipe éducative.

Garderie et restaurant scolaire

Depuis plusieurs années, la garderie et le restaurant scolaire, situés à l'étage de la mairie accueillent les enfants des écoles de Fixin. Ce service mis en place par la mairie en 1983 permet de faire coïncider les horaires de parents avec ceux des enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le matin, dès 7h30, Yvette BOURGEOT accueille les enfants jusqu'à l'heure d'entrée en classe. Et le soir, à la sortie des classes, elle prend en charge les enfants jusqu'à 18h30.

Pour les parents, la demi-heure de garderie coûte 0,64 €.

Pour ce qui est du repas de midi, les plus petits mangent

lors d'un premier service avec l'aide de Michèle ENSELME ou de Stéphanie PRUDENT (travaillant à mi-temps). Lors du deuxième service, Yvette BOURGEOT accompagne les plus grands. Martine RICHARD assure la préparation et la mise à température des repas livrés par la société DESIE, le service, ainsi que le nettoyage du matériel et des locaux (de 11 heures à 14 heures).

Pour les parents, un repas au restaurant scolaire coûte actuellement 3,70 €. Ce tarif est fixé à 3,78 € à partir du 01/01/04 car la société DESIE a actualisé ses prix au 01/10/03 et facture à la mairie 2,76 €. Chaque année, le conseil délibère sur les tarifs des repas en fonction de l'actualisation des prix du marché et de la loi fixant le taux de majoration possible.

Pour avoir une image du restaurant, il faut ajouter au prix des repas, le coût des employés et les frais de fonctionnement et d'entretien. Par exemple l'année dernière, la municipalité a dû faire l'acquisition d'un meuble inox en conformité avec les normes d'hygiène (1 251 € / 8 206 F).

Enfin, il faut noter que le restaurant scolaire connaît un succès grandissant avec une moyenne de 21 repas par jour pour l'année 2003.

coût des repas : 2,76 € x 21 repas = 57,96 €

**coût du personnel : 32,50 € pour une journée
total : 90,46 €**

**coût d'un repas pour la municipalité
(en moyenne) : 4,30 €**

coût d'un repas pour les parents 3,78 €



Valérie DECARD



➤ ACTIVITES LOISIRS ENFANCE JEUNESSE A COUCHEY

La Mairie de Couchey et l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) proposent différentes activités aux enfants et aux jeunes.

LE CENTRE DE LOISIRS

Il est ouvert aux enfants de 3 à 13-14 ans les mercredis et petites vacances (sauf vacances de Noël et l'été partiellement) de 7h30 à 18h30.

Les inscriptions sont possibles en journée et demi-journée avec ou sans repas.

De 12 à 40 enfants sont accueillis selon les périodes, accompagnés par 3 à 6 animateurs diplômés.

Les enfants sont répartis en trois groupes et les activités proposées sont le plus diversifiées possible : activités manuelles, jeux, piscine, cinéma, sortie au marché, cuisine, patinoire, réalisation de spectacle, informatique, journée à la neige, journée à thème, pique-nique, mini camp (en 2003 : camp au lac des Settons, dans le Jura, camp Poney et au ski à Métabief).

ESPACE MULTIMEDIA

Une salle dotée de trois ordinateurs en réseau, d'une connexion Internet, de logiciels et de jeux est à la disposition du public.

La salle est ouverte le mardi de 16h45 à 20h (pour des formations adultes jusqu'à la fin de l'année), le jeudi de 17h à 19h, le vendredi de 20h à 22h30 (pour les ados) et le samedi de 10h à 12h. Une adhésion de 18 € (pour les extérieurs à Couchey) est nécessaire pour utiliser le matériel, pour Internet des participations sont demandées.

Une personne est systématiquement présente pour aider et guider les utilisateurs.

CLUB DES JEUNES

Des activités sont proposées aux jeunes à partir de 13 ans (sur demande les plus jeunes peuvent y participer).

Une adhésion de 18 € (pour les extérieurs à Couchey) permet de pouvoir accéder à l'espace multimédia et d'avoir des tarifs réduits aux activités.

Les activités ont lieu le vendredi soir de 20h à 22h30 ou le samedi après-midi.

Le programme d'activités est établi en fonction des demandes.

Activités proposées dernièrement ou prochainement par les jeunes adhérents : soirée ciné, baptême de l'air, visite de la foire et fête foraine, patinoire, repas, soirée jeux de société, jeux en réseau...

Contact pour ces activités :

Xavier ROLLOT

En Mairie au 03 80 52 10 90

OU

Centre de Loisirs les mercredis et vacances

03 80 51 34 92

OU

Espace multimédia et Club des jeunes au

03 80 59 95 84

Sylvie BRUN



> CENTRE SOCIO-CULTUREL DE GEVREY

Le centre socio-culturel est géré par une association de type loi 1901 : l'Association des usagers et amis du Centre socio-culturel...

L'association a pour buts :

de créer, gérer et contrôler des activités sociales, culturelles et de loisirs avec le concours d'animateurs permanents ou non.

Pour participer à une activité ou utiliser un service du centre socio-culturel, il faut adhérer à l'association en payant une cotisation annuelle. Le centre socio-culturel propose les services suivants :

> **Une halte-garderie (avant la maternelle)**

qui accueille les enfants de 18 mois à 3 ans, les lundis et jeudis matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

> **Un accueil périscolaire (maternelle et primaire)** pour les enfants scolarisés à partir de 3 ans, du lundi au vendredi de 7 h 15 à 9 h et de 17 h à 18 h 45.

> **Un centre de loisirs qui accueille les enfants scolarisés (maternelle et primaire)** à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Des activités variées sont proposées aux enfants.

> **Un club préadolescents (collégiens)** qui accueille les jeunes de 11 à 15 ans les mercredis et pendant les vacances de 14 h à 18 h.

> **Un club adolescents** qui accueille les jeunes de 15 à 18 ans les mercredis et pendant les vacances de 14 h à 19 h.

> **Une Bibliothèque** ouverte du lundi au samedi + animation « bébés lectures » (1 à 3 ans) le 3ème mardi du mois de 10 h à 11 h.

> **Des activités de loisirs sportives et culturelles.** Selon les tranches d'âges, le centre propose des activités physiques, sportives, culturelles très variées allant des arts plastiques au tir à l'arc en passant par l'activité cirque, la généalogie, l'œnologie, les danses d'hier et d'aujourd'hui

Prenez contact avec le centre socio-culturel pour découvrir leurs programmes. Le secrétariat du centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h et le mercredi de 8 h à 19 h sans interruption.

Téléphone : 03 80 51 81 11

Adresse e.mail :

csc.gevrey-chambertin1@libertysurf.fr

Dans le but de maintenir un bon niveau d'activités sociales et de loisirs de qualité, le conseil d'administration du centre a récemment décidé de solliciter une participation financière auprès de l'ensemble des communes dans lesquelles le centre a des adhérents et d'appliquer à tous les tarifs, à partir de septembre 2003, un surcoût pour les adhérents habitant une commune ne finançant pas le centre socio-culturel.

Brigitte BERNARD



> COMITE DES FETES 13/14 JUILLET 2003



- C'était quoi tout ce bruit ?
- Et bien c'était le 13 juillet, le feu d'artifice !
- Ah, bon ! C'était bien ?
- Oh oui, les enfants ont fait la retraite aux lampions, le public a assisté aux feux tirés depuis les vignes de La Perrière, par les communes de Brochon et Fixin.
- Et après, au lit ?
- Mais non, avec cette chaleur, tout le monde faisait la sieste l'après-midi, alors le soir on était en forme pour danser. Il y avait un bal à la salle de la Charmotte animé par le groupe « Blue Velvet ».
- Et le lendemain, repos ?
- Mais non, enfin ! C'était le 14 juillet et on s'est retrouvé nombreux pour passer la journée ensemble.

- Où ça, je n'ai rien vu ?
- Rappelle-toi comme il faisait chaud... Alors on était bien installé à l'ombre des arbres à l'Esplanade François Rude : il y avait des tables et des bancs et on a pique-niqué...
- Et après sieste ?
- Pour certains oui, mais pour d'autres il y a eu le concours de boules, le loto et la tombola...
- C'était bien ?
- Je crois que oui, les personnes qui sont venues étaient satisfaites et ont passé un agréable moment.

Alors à l'année prochaine ?

Le Comité des Fêtes de Fixin.



> ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISES DE FIXIN

Les anciens combattants et mobilisés de Fixin ont participé à la Journée Nationale d'hommage aux Harkis le jeudi 25 septembre 2003 au Monument aux Morts. Après lecture du manifeste officiel par Monsieur le Maire, une gerbe a été déposée.

Prochaine manifestation : Assemblée générale le samedi 31 janvier 2004



> UNION SPORTIVE DE FIXIN

RAPPEL

Les cotisations et licences de tennis sont à régler dès maintenant auprès de Léonie ROBERT 03 80 51 12 98 et ce, jusqu'au 15 décembre. Les habitudes veulent que jusqu'à présent, certains ne prennent leur cotisation qu'au printemps, voire plus tard.

Il faut savoir :

que l'U.S.F. doit régler les licences à la ligue de tennis avant la fin de cette année, que les personnes jouant en club pendant l'année ne sont pas assurées tant qu'ils n'ont pas leur licence. Nous comptons sur votre compréhension et

votre diligence.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 21 octobre. Nous renouvelons nos remerciements à tous les membres de l'Union Sportive de Fixin qui ont participé à l'organisation des diverses manifestations sportives avec dynamisme et bonne humeur, et aux généreux donateurs de lots offerts aux participants du tournoi de tennis.

Merci à tous et surtout, malgré l'hiver qui approche, faites du sport.....

**La Présidente
Frédérique ALIN**

NOUVEAU

Un cours de gymnastique volontaire est mis en place le lundi de 18h à 19h - Rendez-vous salle de la Charmotte.

> LA PAULÉE BAT SON PLEIN

Avec un peu de retard sur la tradition, le ban des vendanges s'est transformé, cette année, en une grande fête de la Paulée, signalant la fin de la cueillette des raisins.

Mis en chauffe dès le mardi, par l'équipe des bénévoles de l'Amicale de Fixin, le four banal a permis, samedi puis dimanche, la cuisson des miches, tartes, pizzas et brioches mis en vente, mais également des plats culinaires préparés par les Fixinois.

Dimanche matin, une messe solennelle était célébrée par l'abbé Gabriel Viard, curé de l'ensemble paroissial, en la petite et belle église romane Saint-Antoine de Fixey.

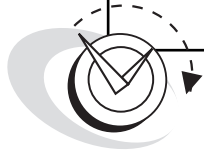
L'après-midi, la fête était animée par le groupe jurassien Clynton ; la fête battait son plein aux

alentours du four banal, vénérable curiosité locale. La troupe des majorettes de Quétigny, composée de membres de 2 ans^{1/2} à 25 ans, a fait une prestation applaudie.

La grosse miche de pain a été évaluée et gagnée par Emilio Troï. Les deux personnes s'en approchant le plus se sont vues gratifiées chacune, par l'Association des Amis de Claude Noisot, de deux entrées gratuites au musée Noisot.

AMICALE DE FIXIN





> LE PETIT THÉÂTRE DE LA CÔTE

Le Petit Théâtre de la Côte a repris ses activités. L'Atelier Théâtre des enfants se concentre sur les plus jeunes cette année.

Les deux spectacles à Fixin sont fixés les 2 et 3 avril 2004.

Cette saison nous reprenons le système du spectacle en deux parties :

- > Une première partie avec les enfants
 - > Une deuxième partie avec les adultes qui vont jouer une seule pièce - comédie en deux actes - « LES DEUX COUPS » écrite par LAROSE, sortant ainsi de la série des sketches !
- Les dates de spectacle ont été repoussées, car

nous commençons un peu tardivement nos répétitions et que les années précédentes il nous manquait toujours une ou deux semaines pour être vraiment au point !

Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour ce nouveau spectacle, en espérant vous retrouver aussi nombreux que d'habitude.
Sincères amitiés.

LA PETITE TROUPE DU THEATRE

> ALLEGRIA - CHORALE DE BROCHON ET FIXIN - AUTOMNE 2003

Le voyage organisé en POLOGNE, du 3 au 10 août 2003 laisse encore des regrets aux participants puisque les réceptions des habitants de Walbrzych ont été très chaleureuses, les concerts à hauteur de nos espérances - avec le renfort de quelques choristes du groupe de PHONEMA - et le séjour très agréable dans son ensemble...sous le soleil, découverte des superbes paysages polonais comparables à la Suisse, Cracovie, Prague...

Mais, les vendanges précoces cette année devançaient la rentrée du groupe ALLEGRIA puisque notre retour au travail musical se trouvait fixé au 16 septembre 2003.

Depuis l'assemblée générale du 24 juin un nouveau bureau encadre la chorale :

Président Jean-Marie JACQUOT, vice-président Marie-Jeanne VIARDOT, Trésorière Geneviève LAMARCHE, Trésorier adjoint Maurice AIMAR, Secrétaire Danièle MONNIAUX, Secrétaire adjoint Julien KRACHER, Chargé de mission Claude REMY, Chargée de mission adjointe Maud CHESNEAU. Certains de ces membres prolongent leurs mandats ; en 2004 il sera donc souhaitable de renouveler ce bureau afin que les responsabilités et les initiatives « circulent » entre tous.

Le bureau a confirmé le rôle constructif de la commission « évolution » et souhaité à ce petit groupe de concepteurs qu'il nous fournisse de nombreuses propositions.

Anne HARATIK, notre compétente chef de chœur, nous entraîne pour cette saison 2003/2004 vers un programme diversifié, comme à son habitude, avec les 37 choristes actuellement inscrits.

Il convient de féliciter deux Fixinois venus cette saison renforcer notre chorale,

Marie-Thérèse DUC et Michel NARBONNE. Depuis plusieurs années nous étions orphelins d'habitants de ce village...

La première sortie est prévue lors de notre participation à la commémoration du 11 novembre en l'église de Fixin.

Le 14 novembre en soirée, les participants du voyage en Pologne nous présenteront les montages touristiques et musicaux de leur séjour, agrémenté de quelques spécialités régionales... Un concert est envisagé le deuxième week-end de décembre dans l'église de Brochon.

Les chorilèges organisées par la Fédération des Chorales de Côte d'Or profiteront de la superbe salle AGORA de Genlis les 20 et 21 mars 2004. Notre concert est prévu le samedi 20 après-midi.

Nous demeurons encore dans l'attente d'une réponse de la chorale de Weinholsheim pour une venue envisagée le week-end du 1^{er} mai 2004. Si leur réponse ne nous parvient avant le 1^{er} décembre, nous reporterons cette invitation en 2005.

Un projet de voyage dans le sud de la France, alliant musique et tourisme est actuellement à l'étude, les 2, 3, 4 juillet 2004.

**Le Président,
Jean-Marie JACQUOT**



> GEVREY-FIXIN-BENIN

Inoubliable soirée en ce samedi 25 octobre où vous nous avez encore témoigné vos encouragements et votre soutien. En illustrant ses explications par la vidéo, l'association a fait le bilan de ses actions depuis 1998 et expliqué l'état actuel des trois projets en cours. Il nous paraît important de vous informer de l'utilisation de vos dons.

Grâce aux bénéfices réalisés lors de cette soirée (repas, vente d'artisanat et tombola environ 950 €) nous pouvons continuer à financer le fonctionnement du dispensaire et l'achat des médicaments pour les six prochains mois. A la demande de l'infirmière diplômée, des aménagements sont nécessaires à l'infirmierie (aération, matériel, placards). L'installation du père Séto comme nouveau de curé de la paroisse de Hlassamey a ralenti la prise de décisions. Mais notre rencontre avec lui en août dernier et les derniers courriers reçus très régulièrement nous prouvent qu'il est très motivé et qu'il va s'impliquer au maximum pour la réussite de nos relations.

Nous sommes prêts à financer la construction d'une nouvelle bibliothèque. Les intervenants locaux doivent décider de l'emplacement idéal pour que le maximum de béninois puisse en bénéficier même pendant les vacances scolaires. Des devis de maçonnerie et de menuiserie nous sont déjà parvenus. Mais il nous manque les modalités de mise à disposition du terrain.

Pour le centre de formation d'apprentis Agafor, l'établissement d'un dossier sponsor utilisable en France comme au Bénin a permis au groupe béninois de bien définir son projet dans les moindres détails. Suite à une conversation téléphonique avec Félix, certaines précisions vont nous parvenir prochainement. Nous pourrons ainsi boucler cet indispensable document et enfin le présenter avec espoir aux équipementiers et constructeurs automobiles. Des démarches ont été faites au Bénin et là encore des promesses d'aide se dessinent. Nous avons toujours à notre niveau l'intention de les aider à démarrer en finançant une partie de l'achat du terrain.

Tout ceci est un travail de patience, de persévérance que nous menons avec les Béninois. Sur chaque action, nous insistons pour qu'ils s'impliquent eux-mêmes et là seulement nous décidons notre mode d'intervention.

Grâce à votre aide, notre action s'inscrit dans la durée. Merci de votre soutien.

**Le Président
Jean-Paul Ducherpozat.**

> CLUB AMITIE LOISIRS

Le Club a tourné tout l'été malgré la canicule, avec un effectif réduit.

Nous avons fait un voyage proposé par le club de Brochon. Nous avons passé une journée agréable à Pesmes où nous avons pu discuter avec nos voisins.

La Fête des Alpages le 1er octobre à Annecy est une fête renommée. Nous nous groupons avec plusieurs associations de manière à prévoir un bus complet.

Les cours de gymnastique douce ont repris le 8 septembre, de nouveaux adeptes apprécient ce genre de sport. Nous prévoyons un « atelier équilibre » pour le début de l'année 2004, tout cela dans le cadre des activités du club. Nous avons comme d'habitude, participé à la

« Paulée des Vendanges ». Nous sommes heureux de rendre service à d'autres associations. La réunion du jeudi compte à nouveau une trentaine de membres qui apprécie tous nos jeux.

Notre assemblée générale se tiendra le 27 novembre prochain.

En attendant profitons du temps qui passe et conservons notre santé !

LE BUREAU



AMICALE DE PETANQUE FIXIN-BROCHON



Flash back sur l'activité de la saison 2003

Assemblée Générale

Elle a eu lieu le vendredi 28 novembre 2002 à la Salle Polyvalente de Fixin.

23 personnes étaient présentes et 15 étaient soit représentées soit excusées.

L'ordre du jour était le suivant : rapport moral par le Président, rapport financier par le trésorier, renouvellement d'1/3 des membres et élection du conseil d'administration.

N'ayant pas de postulants, tous les membres du bureau sont reconduits dans leur fonction pour 2003.

Président : Maurice Guenet

Vice-Président : Robert Antigny

Secrétaire : Paul Caldini

Secrétaire-adjoint : Christian Calais

Trésorier : Fabrice Leroi

Trésorier-adjoint : Olivier Valliot

Vérificateurs aux comptes : José Jean Sais, Jacky Lenuzza, Denis Cluchier.

Cotisations 2003

Le montant des cotisations est approuvé à 15 euros par adulte, 7,5 euros par adhérent de moins de 18 ans, et dans le cas de plusieurs personnes de la même famille (parents et enfants) cotisation familiale de 22 euros.

Ouverture de la saison sportive 2003

Avril 2003

1^{ère} rencontre sur le terrain de Brochon : 26 adhérents étaient présents, 12 doublettes se sont affrontées. La doublette Valliot Olivier & Estivalet Georges l'emportait devant celle composée de Figon Jacques & Arbinet Eddy, les 2 doublettes se voyaient remettre une coupe.

Mai 2003

2^{ème} rencontre sur le terrain de Fixin : 26 adhérents étaient présents, 12 doublettes se sont affrontées. La doublette Calais Thomas et Vénitucci Vincent l'emportait devant celle composée de Gaillardet Clément et Gras Jean François, les 2 doublettes se voyaient remettre une coupe.

Juin 2003

3^{ème} rencontre sur le terrain de Brochon : 28 adhérents étaient présents, 13 doublettes se sont affrontées. La doublette Perreaut Marius & Cluchier Gilles l'emportait devant celle composée de Chillon Arnaud & Larosa Romain, les 2 doublettes se voyaient remettre une coupe.

Juillet 2003

Proposition d'une sortie en Allemagne malheureusement annulée faute de participants
4^{ème} rencontre sur le terrain de Brochon : 26 adhérents étaient présents malgré les congés, 12 doublettes se sont affrontées. La doublette Mutin Yves & Vaissac Benjamin l'emportait devant celle composée de Leroi Dimitri & Vénitucci Vincent, les 2 doublettes se voyaient remettre une coupe.

Août 2003

rencontre annulée suite à congés, vendanges précoces, chaleur

Septembre 2003

Journée entière en plein-air

5^{ème} rencontre sur le terrain de Fixin : éliminatoire sur 3 parties le matin, quarts de finale, demi-finales et finale l'après midi. Pique-nique à midi et barbecue le soir. 26 adhérents étaient présents, 12 doublettes se sont affrontées. La doublette Chillon Arnaud & Arbinet Eddy l'emportait devant celle composée de Gaillardet Clément & Leroi Dimitri, les 2 doublettes se voyaient remettre une coupe.

Octobre 2003

6^{ème} rencontre sur le terrain de Fixin : 20 adhérents étaient présents, 9 doublettes se sont affrontées. La doublette Chillon Arnaud & Calais Thomas l'emportait devant celle composée de Vaissac Benjamin & Vénitucci Vincent, les 2 doublettes se voyaient remettre une coupe.

Prochains rendez-vous :

Assemblée Générale, le vendredi 21 novembre, au caveau de Brochon
Repas de fin d'année, le samedi soir 13 décembre, au Caveau de Fixin

Pour le bureau
Maurice GUENOT

> RAPPORT D'ANALYSES D'EAUX

N° 38828 DU 22 SEPTEMBRE 2003 DU R. PAQUIER DU POTU GEVREY-CHAMBERTIN

Résultats		Résultats	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		PESTICIDES TRIAZINES (suite)	
- Bact Aér. Revivifiables	0n/ml	- Propazine	<0.02 ug/l
- Escherichia coli /100ml	0 n/100ml	- Simazine	0.03 ug/l
- Entérocoques/100ml-Ms	0 n/100ml	- Terbutrine	<0.02 ug/l
		- Terbuthylazin	<0.02 ug/l
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		METABOLITES DES TRIAZINES	
- Turbidité néphélogométrique	<0,50 NTU	- Atrazine déséthyl	0.07 ug/l
- Couleur	0 qualit.	- Terbuthylasin	0.02 ug/l
- Odeur saveur	1 qualit.		
MINERALISATION		PESTICIDES AMIDES	
- Conductivité à 25°C	625 Us/cm	- Tébutam	<0,04 ug/l
PARAMETRE AZOTES ET PHOSPHORES		PESTICIDES DIVERS	
- Nitrates	20,4 mg/l	- Somme des pesticides recherchés	0,14 ug/l
		- Métazacholore	<0,08 ug/l
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		CONCLUSION SANITAIRE	
- Ph	7,30 unitépH	Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	
PESTICIDES TRIAZINES			
- Atrazine	0.04 ug/l		
- Prométhrine	<0.02 ug/l		

N° 38830 DU 22 SEPTEMBRE 2003 SICODI RESEAU PRINCIPAL

Résultats		Résultats	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		PESTICIDES TRIAZINES (suite)	
- Bact Aér. Revivifiables	0 n/ml	- Propazine	<0.02 ug/l
- Coliformes totaux/100ml	0 n/ml	- Simazine	0.04 ug/l
- Escherichia coli 100ml	0 n/100ml	- Terbutrine	<0.02 ug/l
- Entérocoques/100ml-MS	0 n/100ml	- Terbuthylazin	<0.02 ug/l
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		METABOLITES DES TRIAZINES	
- Turbidité Néphélogométrique	<0,50 NTU	- Atrazine déséthyl	0.06 ug/l
- Couleur	0 qualit.	- Terbuthylasin	0.05 ug/l
- Odeur saveur	1 qualit.		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		PESTICIDES AMIDES	
- pH	7,45 unitépH	- Tébutam	<0,04 ug/l
MINERALISATION		PESTICIDES DIVERS	
- Conductivité à 25°C	648 us/cm	- Somme des pesticides recherchés	0,21 ug/l
		- Métazacholore	<0,08 ug/l
PARAMETRE AZOTES ET PHOSPHORES		CONCLUSION SANITAIRE	
- Nitrates	15,9 mg/l	Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des para- mètres mesurés.	
PESTICIDES TRIAZINES		A noter quelques traces de solvants chlores.	
- Atrazine	0.04 ug/l		
- Prométhrine	<0.02 ug/l		

> **TOURISME ET MUSEE, JOURNEES DU PATRIMOINE**

Cet été 2003, si l'ensemble du tourisme en Bourgogne a ressenti un fléchissement notable (environ 30%), cela n'a pas été le cas à Fixin, notamment pour les Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre.

Le Musée Claude Noisot qui avait reçu 1 650 visiteurs en 2002 en a reçu 1 636 cette année dont une bonne centaine de Fixinois accompagnés ou non.

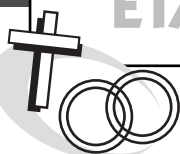
Cette fréquentation est certainement due en partie aux expositions proposées par l'association des « Amis de Claude Noisot » qui envisage de renouveler cette opération dans les années à venir. Quant aux autres monuments dont l'église St Martin de Fixin, ouverte pour la 2ème fois pour les Journées du Patrimoine,

ils ont vu leur nombre de visiteurs en progression, aussi bien que l'Esplanade Rude et le Parc Noisot qui ne désemplissent pas durant les week-end d'été.

L'amélioration récente de la signalisation devrait inciter les visiteurs à monter plus nombreux jusqu'au Musée.

Geneviève CURIE

ETAT CIVIL



> **DÉCÈS**

>> Germaine GAUDILLERE épouse FORET
le 29 juin 2003 à Seurre

>> Emile CHEVILLOT
le 19 juillet 2003 à Dijon

>> Marie, Louise SCHMITT épouse BELL
le 5 novembre 2003 à Fixin

>> Anne-Marie RIBEYRON veuve DEPORTE
le 9 novembre 2003 à Fontaine-les-Dijon.

> **MARIAGES**

>> David LARCHER et Olivia LIGNIER
le 2 août 2003 à Fixin

>> René GOTTARDI et Chantal LOMBARD
le 30 août 2003 à Fixin



> BRÈVES

RECENSEMENT DE LA POPULATION - RENOVATION

Conformément à la loi relative à la démocratie de proximité, une nouvelle méthode de recensement se mettra progressivement en place à partir de 2004 toujours en collaboration avec les communes et l'INSEE :

Les communes de plus de 10 000 habitants devront procéder à une enquête par sondage tous les ans. Mais pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'enquête de recensement restera exhaustive et sera renouvelée tous les 5 ans. Pour Fixin, cette enquête aura lieu pour la première fois en 2007.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES - OPERATION ELISE

Dans la perspective des élections qui auront lieu au premier semestre 2004, le Ministre de l'Intérieur a décidé de marquer la campagne d'inscription sur les listes électorales en lançant l'opération ELISE (Envoyer une Lettre pour vous inscrire sur les Listes Electorales).

Cette opération vise les personnes qui ont changé d'adresse et a pour objectif de les inviter à s'inscrire sur les listes électorales de leur nouveau domicile **par correspondance**.

L'opération ELISE se poursuivra tout au long de l'année 2004.

Vous pouvez également vous rendre à la mairie, muni d'une pièce d'identité afin de procéder à votre inscription.

Ces procédures concernent les français et les ressortissants communautaires.

Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2003 pour voter aux élections régionales, cantonales et européennes de 2004.

SERVICE NATIONAL

Recensement pour la 4^{ème} période 2003

>> ce recensement est obligatoire pour :

- les français, jeunes gens et filles âgés de 16 ans, nés en octobre, novembre, décembre 1987
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

>> peuvent participer volontairement aux opérations de recensement :

- dès l'âge de 16 ans, les jeunes gens et jeunes filles ayant la faculté de décliner ou de répudier la nationalité française.
- dès l'âge de 18 ans, les personnes ayant acquis la nationalité française.

Le secrétariat



INFOS PRATIQUES (A conserver)

MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public tous les matins de 8h45 à 12 h, ainsi que le mardi et le vendredi après-midi de 16h30 à 18h30.

Fermé le lundi Téléphone : 03 80 52 45 52 - mairiedefixin@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 16h30 à 17h30.

LA POSTE

Le bureau de poste de Fixin est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, et le samedi de 8h30 à 11h30.

Levée du courrier : 15h30 la semaine et 11h45 le samedi.

Services offerts : courrier - colis - chronopost - services financiers

Sur rendez-vous : conseiller financier, conseiller en immobilier, conseiller en patrimoine.

Le bureau de poste de Gevrey-Chambertin, 23 Avenue de la Gare, est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h et le samedi de 9h à 12h.

Levée du courrier : 17h la semaine et 12h le samedi.

TRESORERIE

Espace Léopold, Avenue de la gare à Gevrey-Chambertin.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermée le vendredi après-midi et le samedi.

DECHETTERIE

Ouverture au public en automne-hiver du 16 octobre au 14 avril.

Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Les lundi et vendredi de 14h à 17h.

OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants a lieu une fois par mois.

Déposez vos objets avant 6h du matin.

Le prochain passage aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2003.

EDF DEPANNAGE 0 810 333 021

GDF DEPANNAGE 0 810 433 021

Noël aux balcons...

Pour la première fois, le comité des fêtes de Fixin vous propose un concours sur le thème de Noël. Ce concours est ouvert à tous : habitants, commerçants, restaurateurs....

Nous souhaitons associer tous les fixinois à la décoration de notre village pendant la période des fêtes. Pour participer, il suffit de décorer sa maison, son jardin, son balcon, un arbre, une fenêtre... Laissez libre cours à votre imagination...

Un jury composé de membres du comité des fêtes, effectuera un passage afin d'attribuer une note aux participants.

Celle-ci sera basée sur la qualité des décorations de Noël, les illuminations et surtout sur la détermination des habitants de faire de notre commune un village agréable à vivre.

Un lot récompensera celles et ceux qui ont su garder l'esprit de Noël.

ALORS, À VOS GUIRLANDES !



Réponse Fix'Insolite N°89 : La Fontaine aux oiseaux (située à l'est de la RN 74).